

Projet de Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

(à approuver lors d'une prochaine réunion)

Du 29 Janvier 2026

Membres présents : 10

Membre excusé : 0

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 06 Janvier 2026*
 - *Préparation budget 2026*
 - *Vote des subventions aux associations*
 - *PLU Réflexion sur révision ou modification simplifiée*
 - *Travaux sylvicoles 2026*
 - *Affaires diverses*

1. Approbation du compte rendu du 04 Janvier 2026

Aucune observation, le compte-rendu du 04 Janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Préparation budgets 2026

Monsieur le maire présente les résultats 2025 et les montants qui seront intégrés au budget 2026 (report des années antérieures).

Il rappelle qu'en 2026 la participation pour l'école de Oye-et-Pallet et la médiathèque sera augmentée de 100 000 € pour les 4 communes de façon exceptionnelle afin d'absorber les surcoûts liés aux travaux d'accessibilité et autres travaux non programmés. La participation supplémentaire de la commune des Grangettes s'élèvera à 20 000 € pour 2026.

Il rappelle que suite au transfert de la compétence eau à la communauté de communes, le budget eau a été clôturé au 31 décembre 2025 et les résultats de clôture seront réintégrés au budget communal 2026.

Le budget 2026 est en cours de préparation et la question d'une hausse des impôts est abordée, d'autant plus que les recettes liées à la forêt, pour équilibrer le budget général vont (d'après l'ONF) être en nette diminution dans les années à venir.

Des travaux dans le logement communal ainsi qu'à l'Eglise seront à envisager cette année ou dans l'avenir. Le Conseil avait également évoqué la possibilité de faire des travaux au niveau de l'abri-bus pour un raccordement électrique (branchement décos de Noël et camions food-truck).

3. Vote des subventions aux associations

Le conseil prend connaissance des montants votés en 2025. Monsieur le Maire précise qu'un montant de 400 € + 0.50 € /habitant avait été voté en juin 2025 pour le circuit d'art contemporain qui se tiendra en 2026 aux Grangettes notamment. Le versement de cette subvention se fera sur cet exercice.

Chaque année la commune reçoit de nombreuses sollicitations financières et le conseil doit faire des choix pour maintenir le budget alloué.

Le conseil vote un montant de 670 € aux associations communales (mêmes montants que précédemment et ajout de 50 € voté à l'association communale Le Sabat d'encre qui promeut l'artisanat féminin).

A cela s'ajoutent 60 € pour la Maison des Parents, 40 € pour l'association de l'EPHAD de Mouthe (Pour un p'tit plus), 30 € pour l'ADMR de Labergement Ste Marie, 40 € à l'association du comice de Pontarlier, 60 € à l'amicale des Sapeurs-pompiers rive gauche.

4. PLU – Réflexion sur révision simplifiée ou modification

Monsieur le maire rappelle que la mise en compatibilité du PLU avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) nécessite une modification du document communal actuel.

La commune a reçu un devis du cabinet d'étude Valérie Chartier de 7 800 € HT pour nous accompagner sur ce dossier de révision pouvant inclure des modifications simplifiées.

Monsieur le maire rappelle également que dans le cadre d'une modification simplifiée, la commune aura la possibilité de revoir le périmètre de réciprocité autour du bâtiment agricole classé ICPE.

Le conseil municipal, par 9 voix pour et 1 abstention, accepte de lancer la procédure de révision.

Il autorise le maire à signer le devis de Mme Chartier. Le devis supplémentaire (cabinet NBCE) lié à une éventuelle évaluation environnementale en fonction des modifications apportées sera validé dans un deuxième temps, si nécessaire.

5. Travaux sylvicoles

L'ONF propose des travaux de parcellaire dans les parcelles 6 et 7 et de dégagement des plantations dans les parcelles 22, 4 et 5 : le Conseil décide de faire réaliser ces travaux par l'employé communal.

Concernant l'intervention à prévoir dans la parcelle 4 (dégagement), une consultation sera réalisée afin d'obtenir 2 devis.

6. Affaires diverses

- Le recensement de la population est en cours. A ce jour, 80 % de la population a répondu à l'enquête.
- Point sur la tenue du bureau de vote pour les élections municipales le dimanche 15 mars 2026.
- Point sur la réunion du SIVOM espace Pierre Bichet (école, périscolaire et médiathèque de Oye-et-Pallet) : Jean-Bernard THERY a été élu président et Maud FARNY vice-présidente du syndicat. Le budget a été voté et le premier appel de fonds aux communes se fera prochainement.

La séance est levée à 20 H 35
Les Grangettes, le 03 février 2026.

Le Maire,

